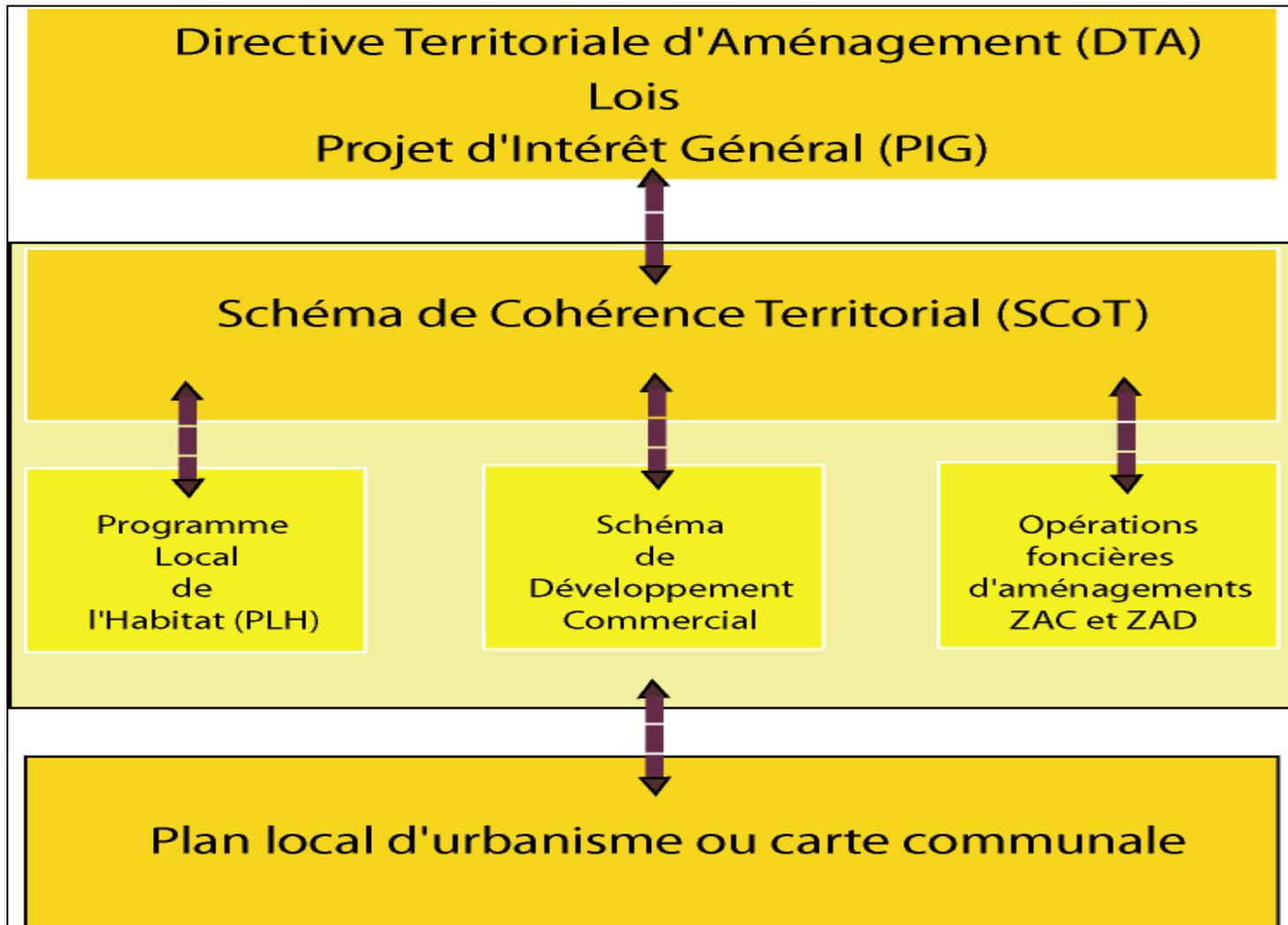


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

**PROJET APPROUVÉ
EN COMITÉ SYNDICAL
DU 28/01/2008**

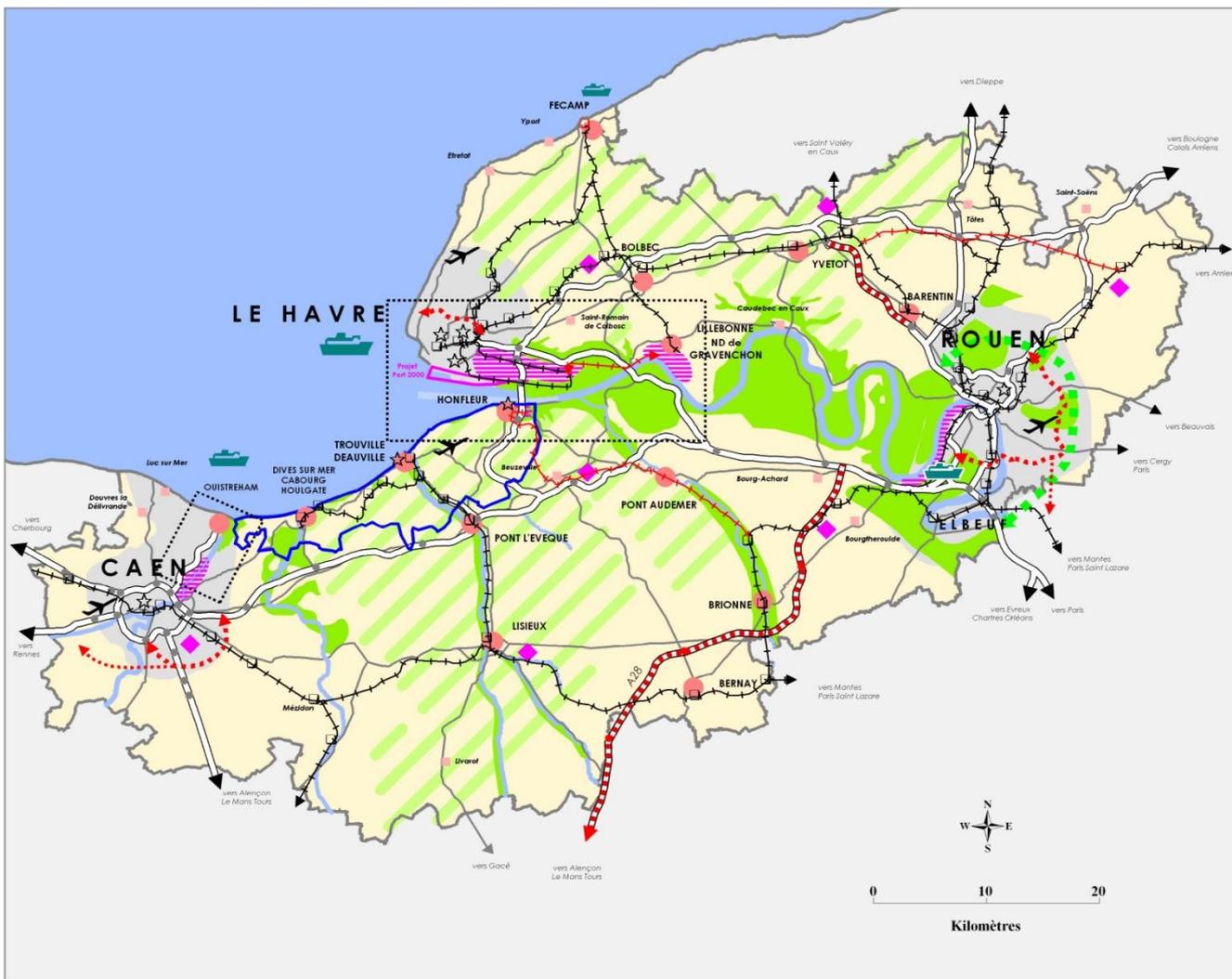
SCOT
Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Le SCoT et les documents de planification



La Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine

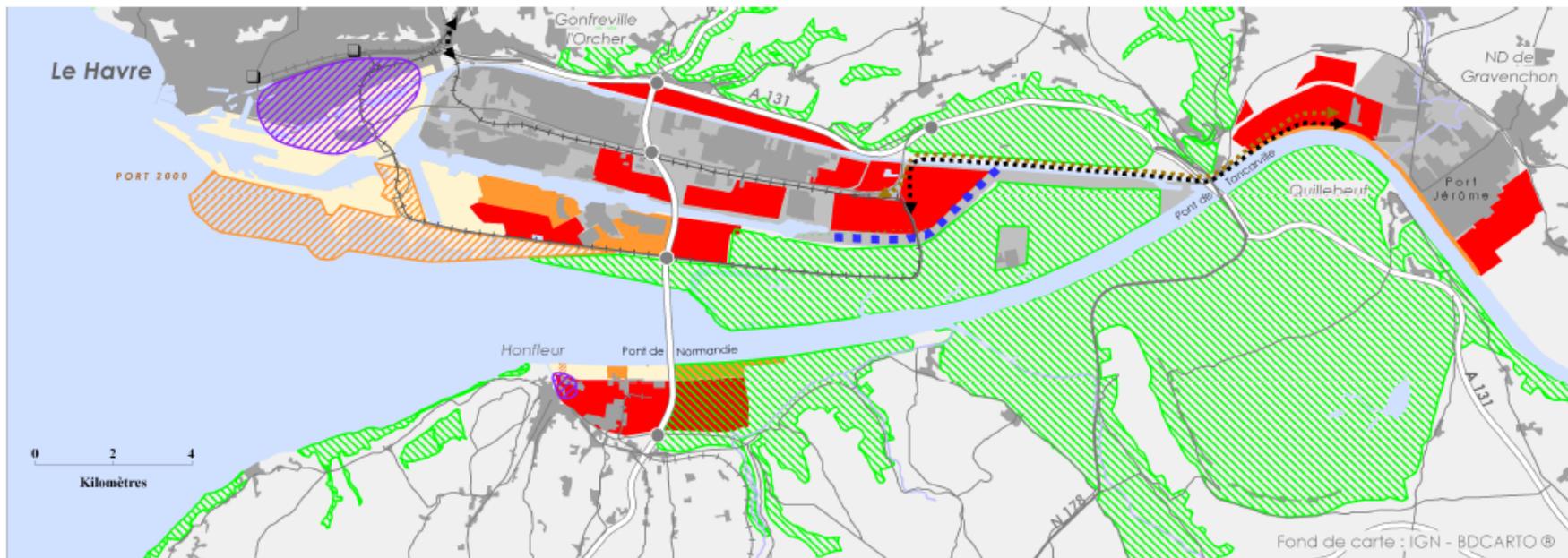
Les orientations générales d'aménagement



Légende

- périmètre de la DTA
 - espaces stratégiques précisés dans une carte spécifique
 - Délimitation de l'espace arrière littoral du Calvados
- #### ESPACES À PROTÉGER
- Espaces naturels majeurs Nb: certains espaces remarquables ne sont pas figurés à cette échelle. Se reporter à la carte littoral.
 - Espaces naturels et paysages significatifs
 - Ceinture verte de l'agglomération Rouennaise
- #### ARMATURE URBAINE
- Grandes agglomérations (aires des pôles urbains de Caen, Rouen et Le Havre)
 - Villes moyennes
 - Autres pôles locaux
 - Secteurs stratégiques de recomposition urbaines
- #### LES GRANDS ESPACES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- Principaux secteurs de développement d'activités industrielo-portuaires
 - Secteur stratégique d'activités fortes consommatrices d'espace (logistique, industrie)
- #### LES INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT
- grandes liaisons routières (2x2 voies) et points d'échange
 - réseau routier principal
 - voies ferrées et gares voyageurs
 - ports
 - aéroports
 - en projet
 - contournement d'agglomération
 - voies ferrées à créer ou à renforcer
 - voies navigables (Seine, Orne)

L'ESTUAIRE AVAL DE LA SEINE : Orientations d'aménagement et de protection



DRE - 04 - 089

ESPACES URBANISÉS

- ESPACE URBANISÉ OU RÉSERVÉ À L'EXTENSION D'ACTIVITÉS SUR PLACE
- ACTIVITÉS PORTUAIRES
- ESPACE DE RECOMPOSITION URBAINE (signalé ☆ sur la carte générale)

ESPACES NATURELS À PROTÉGER

- ESPACES NATURELS MAJEURS COMPRENANT LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU LITTORAL
- EXTENSION POSSIBLE DE LA ZONE PORTUAIRE ET D'ACTIVITÉS SUBORDONNÉE À LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT SUR LE POURVOI EN CASSATION CONCERNANT L'ARRÊT DE LA CAA DE NANTES DU 1ER MARS 2005 QUALIFIÉE EN "ESPACES NATURELS MAJEURS COMPRENANT LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU LITTORAL" DANS L'ATTENTE DE CETTE DÉCISION.

ESPACES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ACTIVITÉS PORTUAIRES ET PARAPORTUAIRES (EXTENSION) DONT PORT 2000
- GRANDS ESPACES RÉSERVÉS À L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EXISTANTES

- AUTOROUTES ET ÉCHANGEURS
- ROUTES NATIONALES
- AUTRES ROUTES
- RÉSEAU FERRÉ ET GARES DE VOYAGEURS
- INFRASTRUCTURES NAVIGABLES (Seine, canal de Tancarville, grand canal du Havre)

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT PROJETS (tracés à préciser)

- PROLONGEMENT DU GRAND CANAL DU HAVRE
- LIAISONS FERRÉES À CRÉER
- LIAISON PIPELINE À CRÉER

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale

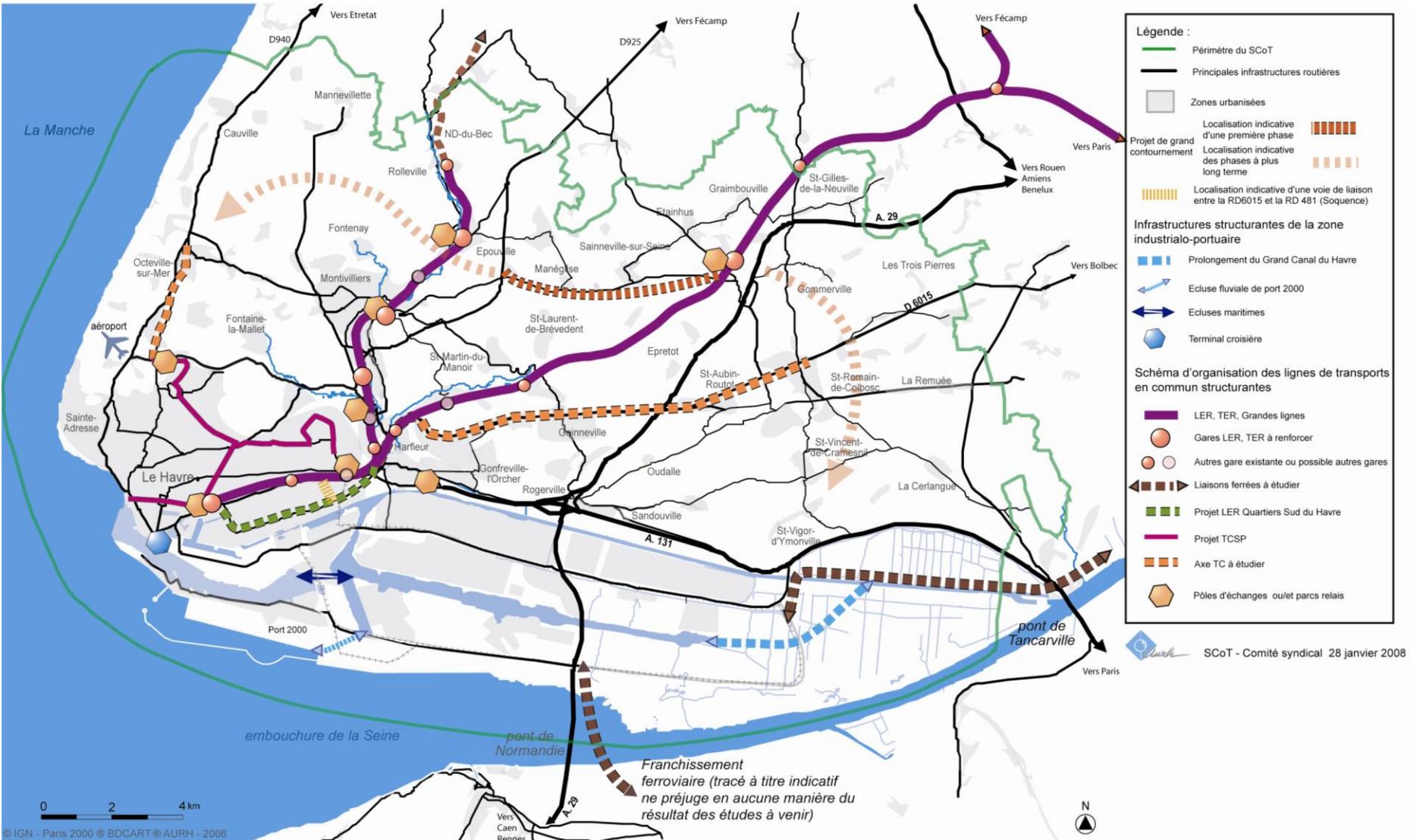
▪ Une ambition de métropole maritime internationale

- Assurer le rayonnement
- Développer la compétitivité
- Accroître la qualité de vie

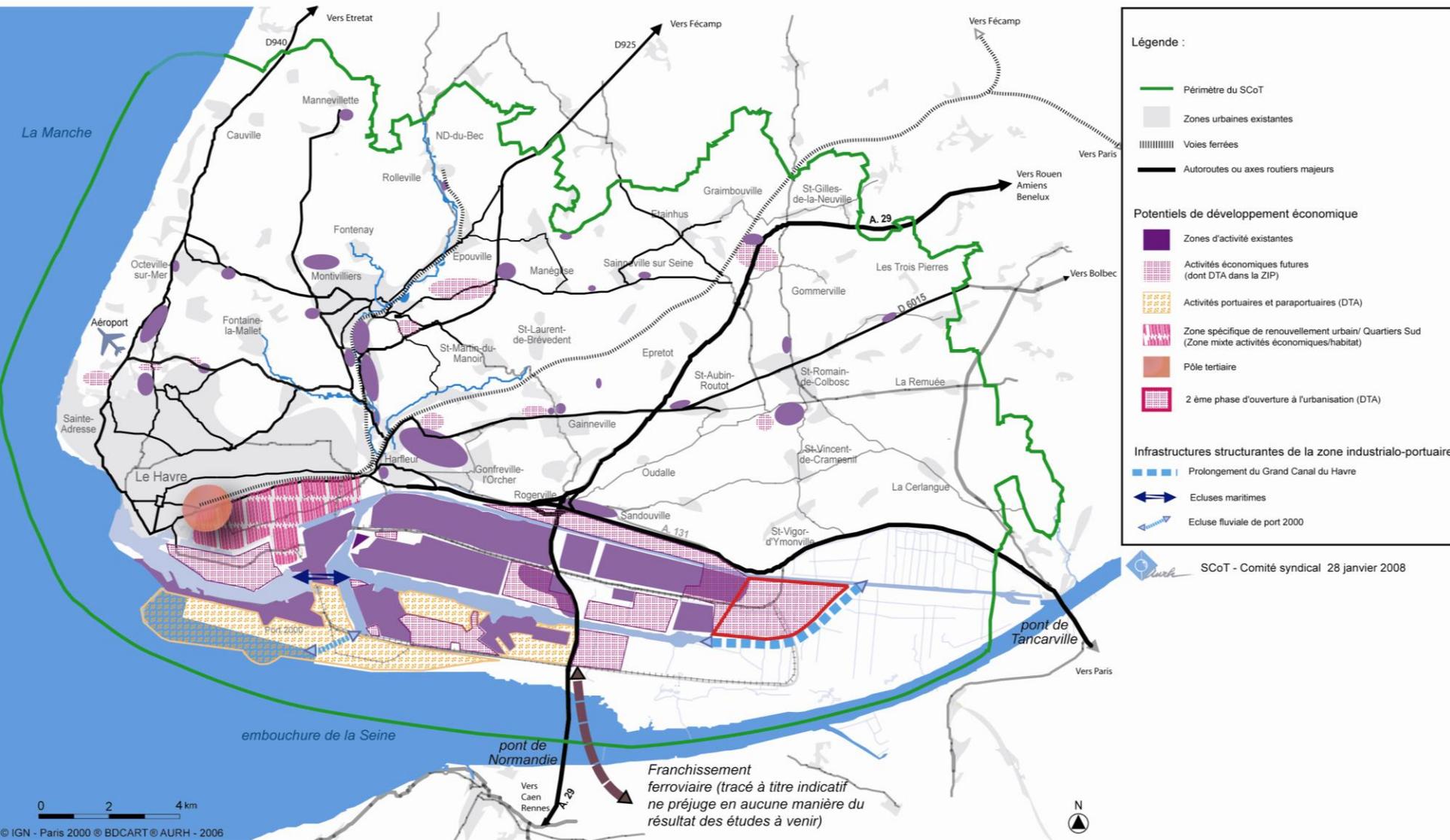
▪ Une organisation spatiale basée sur les singularités du territoire

- Structurer le territoire
- Améliorer les conditions de déplacement

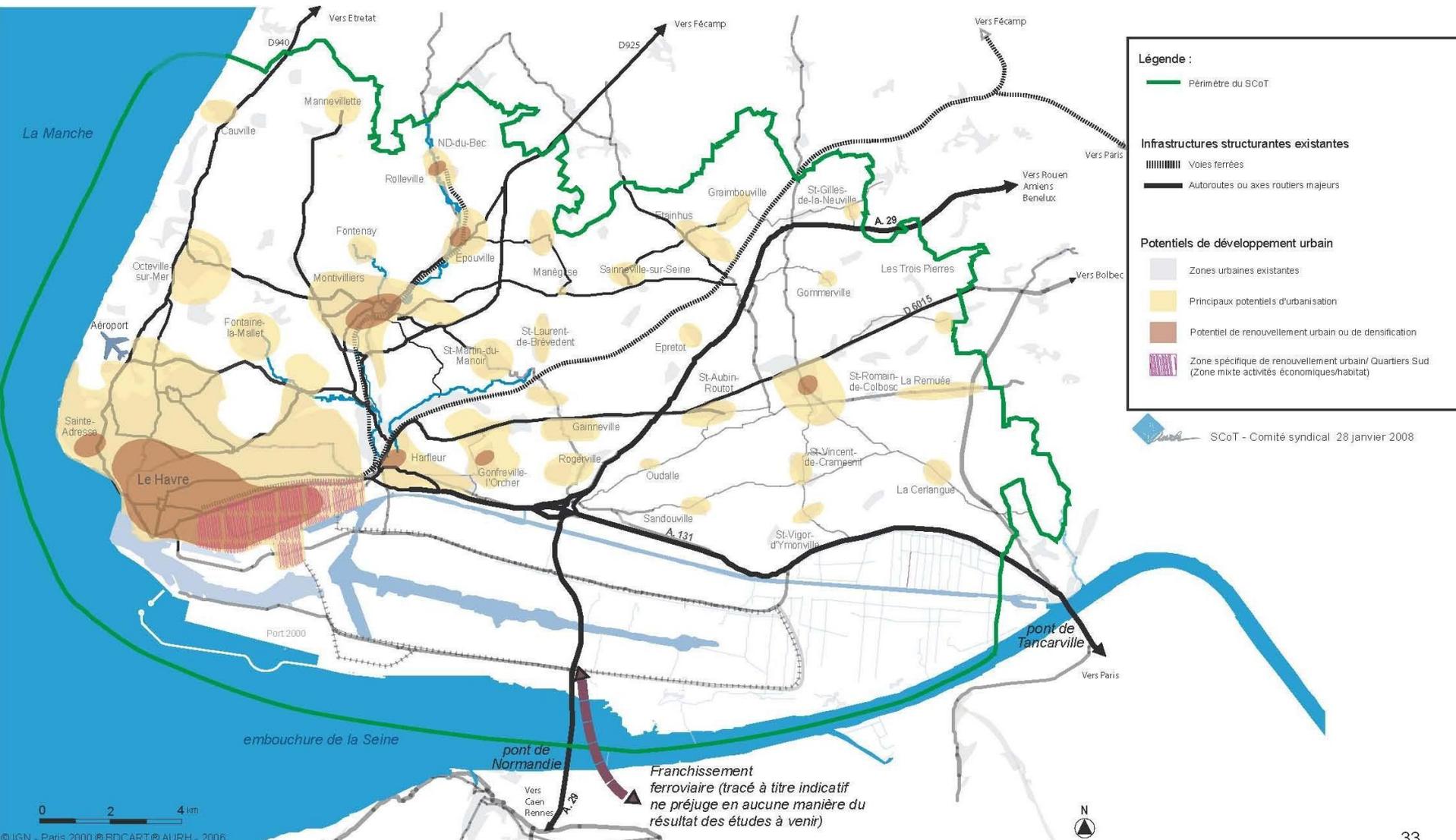
Infrastructures



Développement économique



Développement urbain



Structuration à 15 ans

